



FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI

« **MODELEUR** »

FINALITÉ DE L'EMPLOI

- Réaliser des outillages non métalliques (moules) à partir de plans et fichiers 3D destinés aux industries de moulage (fonderie, céramique, plasturgie, ...), selon les règles de sécurité et les impératifs de production (qualité, délais, ...).
- Créer des modèles originaux et réaliser des moules de série.
- Respecter les consignes données par le Responsable Fonctionnel.

RELATIONS DE TRAVAIL

Composition du service :

- *Le Responsable d'Atelier*
- *L'Opérateur sur commande numérique*
- *Les Modeleurs*
- *Le Vernisseur*

Positionnement dans l'organigramme du service :

- *Cf. organigramme*

Le Responsable fonctionnel du salarié est :

Le Responsable d'Atelier

Relation interne et externe :

- *Le Personnel,*
- *La Direction,*
- *Les Organismes Institutionnels (CARSAT, Médecin du Travail...),*
- *Les Fournisseurs,*
- *Les Livreurs,*
- *Les Intérimaires,*
- *Les Clients,*
- *Les autres intervenants extérieurs.*

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS SIGNIFICATIVES

1. Activités principales :

- Donner les consignes au vernisseur pour la réalisation des finitions
- Réaliser les formations sur le poste de travail des nouveaux arrivants
- Intervenir sur des matériaux : Métaux ferreux (aluminium, acier, ...), Métaux non ferreux, Bois, Plastiques, composites, Cire, polystyrène.



FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI

« **MODELEUR** »

- Déterminer les phases de conception ou les opérations de façonnage de l'outillage :
 - Préparer les matériaux nécessaires à la fabrication de l'outillage et adapter ou usiner les calibres, gabarits ...
 - Reporter les cotes sur les matériaux, déterminer les plans de joint, les lignes de dépouille et effectuer les tracés.
 - Mettre en forme les matériaux par usinage, modelage, découpage, formage ...
 - Assembler et fixer les éléments selon l'ordre de montage.
 - Réaliser un premier moule ou un moule-mère à partir d'un modèle.
 - Procéder aux opérations de finition sur les surfaces des modèles, moules ...
 - Contrôler la conformité de l'outillage (hauteur modèle, masselotage, jeu de remmoulage) à toutes les étapes de réalisation.
- Réaliser des opérations de fabrication/d'usinage sur des :
 - Des machines-outils conventionnelles,
 - Des centres d'usinage,
 - Des machines à bois traditionnelles,
 - Des machines électroportatives.
- Utiliser un engin ne nécessitant pas d'habilitation :
 - Gerbeur manuel,
 - Gerbeur électrique à conducteur accompagnant.
- Réaliser des moules de série.
- Pouvoir établir des plans d'outillages non métalliques (modèles, moules, matrices, ...) à partir d'un cahier des charges fonctionnel.
- Modifier, transformer ou réparer des outillages non métalliques (modèles, moule, matrice, ...).
- Procéder à la préparation de mélange spécifique au vernissage.
- Pouvoir appliquer des produits de protection ou de démoulage sur des parties de moule, matrice ...
- Pouvoir effectuer la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements.
- Pouvoir réaliser des essais de moules.
- Pouvoir réaliser le vernissage en fonction des impératifs de production.
- Pouvoir emballer le produit.
- Informer de tout dysfonctionnement à son Responsable Fonctionnel.
- Vérifier les organes de sécurité de tout matériel avant son utilisation.
- Nettoyer son poste de travail.
- Maintenir l'ordre et le rangement de son poste de travail.
- Respecter les règles et consignes de sécurité et d'hygiène à son poste de travail.
- Proposer des améliorations ou solutions alternatives afin d'optimiser l'utilisation des machines.

2. Activités annexes :

- Respecter les temps de fabrication.
- Effectuer le contrôle en cours de fabrication et avant l'expédition (en continu).
- Signaler les besoins en matières premières et fournitures.
- Gérer le petit outillage.
- Utiliser un engin nécessitant une habilitation :
 - Transpalette à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (CACES R 489-1A),
 - Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (CACES R 489-3),
 - Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg (CACES R 489-4).



MTD

FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI

« **MODELEUR** »

Ces activités sont susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs de production, et également à des fins de polyvalence.

REponsabilités exercées et latitude d'action

NATURE DES INSTRUCTIONS / ORGANISATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL :

Le salarié reçoit ses instructions de son Responsable Fonctionnel dans un dossier avec les éléments nécessaires à la bonne fabrication des outillages.

DEGRÉ D'INITIATIVE / LIMITES D'AUTONOMIE :

Grande autonomie sur son poste de travail grâce au dossier transmis par son Responsable fonctionnel – Celui-ci doit alerter en cas de problème dans la réalisation de ses tâches.

ENCADREMENT, ANIMATION D'ÉQUIPE, ANIMATION DE PROJET :

Encadrement d'équipe, travail avec plusieurs personnes selon les délais à respecter sur les commandes en cours.

CONTRÔLES EXERCÉS PAR LA HIÉRARCHIE (ET/OU) PAR UNE PERSONNE EXTÉRIEURE (INTERNE OU EXTERNE) :

Contrôle réalisé par le Responsable Fonctionnel sur les dimensions globales et la qualité de l'outillage réalisé.

MOYENS MATÉRIELS À DISPOSITION :

Machines , outillage, chariot élévateur, outillage électroportatif.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES

Niveau d'études :

- Niveau CAP/BEP à Bac professionnel en modelage, mise en forme des matériaux (réalisation des outillages non métalliques)
- BTS/DUT peut être demandé pour des activités de conception ...

Expérience :

Pas d'expérience professionnelle exigée

Des habilitations/licences/connaissances spécifiques (conduite, ...) peuvent être demandées. :

☒ Oui

☐ Non

- CACES R 489-1A (Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol),
- CACES R 489-3 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg),
- CACES R 489-4 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg)
- + visite médicale d'aptitude requise
- Savoir lire un plan

Permis B requis :

☒ Oui

☐ Non

Formation sur le poste de travail en interne :

☒ Oui

☐ Non